



# CHARTRE

## de l'éducation à l'environnement

### 2012

#### Article 1

##### **Notre conception de l'éducation à l'environnement**

L'éducation à l'environnement est une composante essentielle d'une éducation globale des personnes. Elle les accompagne dans leur construction et leur progression. Elle est un droit pour tous, partout, tout au long de la vie. Elle relève de la responsabilité de chacun dans la pluralité des points de vue et sans prosélytisme. Elle s'inscrit dans différents contextes : lieux, publics, durée... En complément, L'éducation à l'environnement s'appuie sur la sensibilisation, l'information, la communication, la formation, l'enseignement...

#### Article 2

##### **Notre définition de l'environnement**

L'environnement, concept évolutif, recouvre les relations d'interdépendance entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales, culturelles et les composantes naturelles du milieu. Il intègre l'importance des relations Homme-Nature.

#### Article 3

##### **Notre positionnement par rapport au développement durable**

Notre définition de l'environnement nous amène à être à l'écoute des enjeux du développement durable tout en menant une analyse critique sur ce concept et sa mise en œuvre. Dans une perspective de solidarité active, nos démarches éducatives veillent à croiser les dimensions écologiques, économiques, culturelles et sociales aux différentes échelles de territoires et de temps.

#### Article 4

##### **Nos pratiques pédagogiques de l'EE**

L'éducation à l'environnement s'inscrit dans les principes de l'éducation populaire et laïque ; elle s'appuie sur une diversité et une alternance de méthodes et d'approches faisant appel aux notions de projet, de participation, de coopération, de plaisir, de respect, de confiance, de responsabilité et d'implication. Elle revendique l'importance du contact direct avec la nature et le réel : le terrain. Elle intègre la complexité, émancipe et développe l'esprit critique.

#### Article 5

##### **La plus-value de l'EE pour la société**

Parce qu'elle concerne le mieux vivre ensemble, l'éducation à l'environnement est une éducation au politique. Elle est facteur de changement de la société, dans une recherche d'amélioration continue. Elle contribue à l'émergence de citoyens capables de participer collectivement au fonctionnement et à l'évolution des institutions, aux débats de société, de faire des choix, d'être porteurs d'initiatives et de solutions.

#### Article 6

##### **L'EE, l'affaire de tous !**

L'éducation à l'environnement implique tous les acteurs de la société : État, collectivités, entreprises, mondes de la recherche, associatif et syndical, et les citoyens. Des partenariats forts sont indispensables ; ils nécessitent des temps et des lieux de concertation pour se développer et promouvoir une éducation à l'environnement de qualité.

1992- 2012  
Vingt ans !

### Printemps 2011 : un constat

« L'évolution de la société influe sur nos pratiques en permanence. Nous devons accompagner les changements mais également expérimenter et innover. Une refonte de la charte est nécessaire. »

### Eté 2011, année 2012 : une ré-écriture

Un grand nombre d'adhérents, individuels et collectifs, participent aux travaux d'échanges et de réflexion autour d'une nouvelle charte.

### Décembre 2012 : Une charte pour...

... dire, se dire et dire à d'autres qui nous sommes, les valeurs, les principes, les vigilances éducatives autour desquelles nous nous regroupons ;  
... se saisir des transformations de la société ;  
... une éducation qui se donne comme objectif d'accompagner la construction et la progression des personnes.

**Les signataires** de cette charte affirment l'importance de l'éducation à l'environnement et se sentent en solidarité et engagés aux côtés de tous ceux qui, avec leurs propres approches, agissent individuellement et collectivement avec la volonté de progresser en humanité sur une planète vivable.

## Lexique pour la charte...

*Ce que nous entendons par...*

*les définitions que nous revendiquons..., pas forcément celles du dictionnaire !*

**responsabilité** : être responsable c'est, au sens moral, « répondre de... », mais aussi au sens éthique « être attentif à... », « prendre soin de... ».

**sensibilisation** : elle vise à rendre sensible à une problématique et à faire réagir. Elle utilise l'information et la communication.

**information** : des faits, des commentaires, des opinions, des données présentés sous une forme appropriée, diffusés au plus grand nombre.

**communication** : ce qui permet de mettre en commun les informations avec le souci que la personne les « reçoive »,

**éducation** : elle se donne comme objectif d'accompagner la construction et la progression des personnes à tous les âges de la vie.

**formation** : elle se donne comme objectifs la réussite et l'efficacité dans le réinvestissement des contenus, des pratiques, des techniques, des théories, des processus, acquis et partagés.

**composantes naturelles du milieu** : les éléments dans lesquels vit l'homme, éléments sur lesquels il peut agir ou pas

mais qui existent indépendamment de lui : site, situation, relief, climat, hydrologie, sol, sous-sol, faune et flore, dans leurs composantes physiques, chimiques et biologiques.

**développement durable** : « Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » (définition du rapport Brundtland).

**écologie** : la science qui étudie les milieux et les conditions d'existence des êtres vivants et les rapports qui s'établissent entre eux et leur environnement (ressources naturelles et énergétiques, climat, biodiversité)

**éducation populaire** : une éducation qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle valorise et défend la diversité des savoirs\* et vise l'amélioration du système social, savoirs : savoirs scientifiques, savoirs techniques, savoirs populaires, savoirs de l'expérience vécue, savoirs acquis dans la vie quotidienne, savoirs de l'engagement...

**complexité** : système dynamique avec plusieurs éléments ayant de nombreux échanges entre eux. Plus un système est complexe mieux il peut s'adapter. Son analyse nécessite des approches particulières : « s'élever pour mieux voir, relier pour mieux comprendre, situer pour mieux agir » (J. de Rosnay).

**esprit critique** : être capable de s'interroger avec exigence et rationalité sur la réalité ou la probabilité de faits puis sur leurs interprétations.

**éducation au politique** : une éducation qui introduit une lecture politique du monde. C'est « apprendre ensemble à choisir ensemble » les structures, organisations et institutions pour vivre en société, en s'appuyant sur la compréhension des logiques de territoire et des mécanismes démocratiques.

**concertation** : associer tous les acteurs concernés dans le cadre d'une action, rendre la confrontation des points de vue productive ce qui peut conduire à modifier ensemble le projet de départ.